Argumentaire succinct

Le projet d'extension des autoroutes est démesuré, en décalage avec notre époque et excessivement coûteux. Il ne permet pas de résoudre les problèmes causés actuellement par le trafic: les expériences faites par le passé et la recherche scientifique montrent que l'extension des autoroutes occasionne davantage de trafic ainsi qu'une augmentation des embouteillages, de la pollution atmosphérique, du bruit et des émissions de CO_2. Si nous voulons relever les défis futurs, il est temps de planifier les transports de façon mesurée. Une alliance d'une cinquantaine d'organisations, d'associations et de partis s'engage contre le projet d'extension des autoroutes.

Le projet entraîne non seulement une augmentation du trafic, mais menace également la qualité de vie.
L'extension des autoroutes ne désengorge celles-ci qu'à court terme. À moyen terme, elle provoque une augmentation du trafic, et donc de nouveaux embouteillages après quelques années.
Plus de trafic rime également avec plus de bruit. Aujourd'hui déjà, près d'un million de personnes en Suisse souffrent du niveau trop élevé des nuisances sonores, qui ont un impact négatif sur la santé. Si davantage de personnes subissent le bruit excessif, c'est la collectivité qui en fera les frais, en raison de l'augmentation des dépenses de santé, ou des coûts des mesures de réduction du bruit.

Les émissions de gaz d'échappement vont également augmenter. Le trafic routier est déjà le principal émetteur de CO_2 en Suisse. À elle seule, la construction d'autoroutes entraîne des émissions de CO_2 très élevées en raison des grandes quantités de béton et d'acier nécessaires.

Les études et l'expérience montrent clairement qu'une réduction du bruit et des émissions améliore la qualité de vie de la population. En revanche, lorsque la charge de trafic augmente et que les valeurs limites sont dépassées, le bien-être diminue nettement. Les riveraines et les riverains tombent malades. La Suisse ne parvient plus à absorber la croissance excessive avec les ressources à sa disposition.

L'extension des autoroutes détruit de grands espaces naturels et des terres agricoles
Les projets d'extension des autoroutes engloutiraient plus de 400 000 m² de terres agricoles et d'espaces verts, dont une grande partie de surfaces d'assolement précieuses et de forêts. Ce gaspillage de terres sera encore plus important pendant les travaux.

Par ailleurs, qui dit augmentation des capacités autoroutières dit encouragement du mitage du territoire. En plus de l'équipement des nouvelles constructions en rase campagne, l'extension des autoroutes rend nécessaire la construction de routes cantonales et communales supplémentaires. Le bétonnage de la Suisse va donc continuer de plus belle.

L'extension des autoroutes aggrave la crise climatique
Le trafic est la cause d'environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse. Environ deux tiers des émissions de CO_2 dues au trafic sont le fait des voitures de tourisme. La construction de routes sape les objectifs de la loi sur la protection du climat. Elle est en contradiction avec la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre indigènes à zéro net.

L'électrification du trafic routier contribuera dans une mesure importante à la réalisation de cet objectif de réduction. Miser uniquement sur la mobilité électrique ne suffit toutefois pas. Son impact sur l'environnement est toujours nettement plus élevé que celui des transports en commun ou de la mobilité cycliste (vélo et vélo électrique).

Pour éviter les émissions de gaz à effet de serre du trafic, il faut viser une réduction de la prestation kilométrique sur les routes. Le projet d'extension des autoroutes est en contradiction totale avec cet objectif.

L'extension des autoroutes coûte cher
L'extension des autoroutes coûtera 5,3 milliards de francs. Cette somme est parfaitement démesurée, l'allocation des fonds unilatérale profitant exclusivement au trafic routier. Plus tard, des centaines de millions viendront s'ajouter à cette somme pour les travaux d'entretien et de maintenance. Compte tenu de la crise climatique, une telle politique n'est pas défendable.

Plus de la moitié de cet argent servira en outre à l'extension des autoroutes dans les cantons urbains et financièrement bien dotés de Genève et de Bâle-Ville, ce qui encouragera le trafic dans ces régions.

L'extension des autoroutes va perturber le trafic pendant des décennies
L'extension des autoroutes se traduira par des chantiers qui vont durer plusieurs années, voire des décennies dans le cas de la construction de tunnels. Pendant ce temps, le trafic sur les tronçons concernés sera fortement entravé et ralenti. Les nouveaux goulets d'étranglement vont générer des embouteillages. Pendant la phase de construction, le trafic sera reporté sur les routes cantonales et communales.

Les six projets d'extension des autoroutes ne sont que le début
Dans les décennies à venir, la Confédération entend investir plus de 35 milliards de francs dans l'infrastructure routière. Les cantons et les communes ont également des projets routiers dans leurs tiroirs. Les fonds prévus pour les transports publics sont en revanche nettement plus modestes. La Suisse investit donc davantage dans les moyens de transport les plus nocifs pour l'environnement que dans ceux qui sont les plus efficaces et les plus écologiques.

Mais il apparaît d'ores et déjà clairement que l'orientation de la politique des transports est claire. À peine les Chambres fédérales ont-elles décidé de l'extension des autoroutes que le projet suivant prend déjà forme: l'extension à six pistes de toute l'A1 d'un bout à l'autre du pays. Le Conseil national et le Conseil des États ont déjà adopté ce projet, démontrant que l'extension des autoroutes était un puits sans fond.

Opposition des personnes touchées
La population locale et parfois même les autorités communales rejettent les projets d'extension. De nombreuses communes directement concernées s'y opposent, conscientes du trafic supplémentaire qui déferlera sur leurs villages.

NON le 24 novembre aux projets autoroutiers extrêmes.